

Portraits de commune

Dans la famille cyclable, je demande...



Catégorie Ville moyenne

Population

~45 000
habitant·es

Maire

Jean-François
DEBAT – Parti
Socialiste (PS)

Type de territoire

Ville moyenne

Gouvernance mobilité

Commune +
Agglomération



Bourg-en-Bresse (01)

Ville moyenne
Bourg-en-Bresse

 Carte Justice sociale
 Carte Formation



Cap stratégique

Faire du vélo
un mode de
déplacement à
part entière

Budget vélo

1 million d'€

Association vélo

Bourg Nature
Environnement

Aides à l'achat

+300 000 € sur
le mandat



ADN de la démarche

La stratégie vélo de Bourg-en-Bresse repose sur une transformation progressive mais profonde de la culture de projet municipale :

- **Réutiliser l'existant** pour agir vite et sans attendre de grands travaux.
- **Intégrer systématiquement le vélo** à chaque projet de voirie.
- **Partager l'espace public** entre piéton·nes, cyclistes et automobilistes.
- **Former et acculturer les services** pour que le vélo ne soit plus une variable d'ajustement.
- **Associer les habitant·es** via concertation et budget participatif.

Résultats 2025 - Baromètre vélo

454 contributions



RESSENTI
GLOBAL



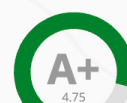
SÉCURITÉ



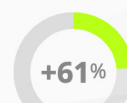
CONFORT



EFFORT DE LA
VILLE



SERVICES
STATIONNEMENT



EVOLUTION



Bourg-en-Bresse : construire une culture vélo, pas à pas

Dès 2010, Bourg-en-Bresse engage un premier plan vélo, inspiré des Pays-Bas et de Copenhague. La méthode est claire : **identifier des itinéraires “malins”**, en s'appuyant sur les voies peu circulées, les allées, les chemins et les voiries secondaires.

À partir de 2014, un cap est franchi : le vélo est intégré à tous les programmes de voirie.

Lors de certaines réfections de voirie, la municipalité en profite pour repenser les usages, quitte à revoir les plans initiaux :

- rétrécissement des voies automobiles,
- création d'aménagements cyclables continus,
- meilleure lisibilité des déplacements.

En 2019, la ville réalise ses premiers **aménagements bidirectionnels** sur de grandes avenues structurantes, notamment vers les lycées. La hiérarchisation devient lisible :

- grands axes cyclables sécurisés,
- axes secondaires apaisés.



Photo : Le Progrès - Catherine Aulaz



Une politique vélo complète : aménagements, services et aides

Sur le mandat 2020–2026, la politique vélo change d'échelle :

- **Réseau cyclable** : développement d'aménagements adaptés à tous les publics avec près de 100 km de voies cyclables aménagées
- **Stationnement** : 1 132 places de stationnement pour vélos dans l'espace public
- **Services** :
 - vélos à assistance électrique (VAE) en libre-service
 - location longue durée qui a triplé depuis son lancement suite à une très forte demande
 - forte montée en puissance du VAE (usage multiplié par 30 en 18 mois)
- **Aides financières** :
 - +300 000 € d'aides à l'achat
 - en moyenne 23 % du coût des équipements pris en charge
- **Signalisation & sécurité** :
 - 56 feux équipés d'autorisation de circuler au feu rouge pour les cyclistes
 - déploiement de panneaux M12 en cours
 - amélioration des traversées et des carrefours

👉 **+ 100 %, c'est l'évolution du nombre de pistes aménagées pour le vélo entre 2018 et 2025.**



Former, concerter, embarquer

Bourg-en-Bresse a fait le choix d'un **travail de fond sur la culture vélo** :

- guide des bonnes pratiques à destination de tous les usager-es de la voirie,
- dépliant d'information avec services vélo et carte du réseau,
- vélo-école gratuite et gravage Bicycode® gratuit,
- déploiement du **Savoir Rouler à Vélo** dans les écoles.

Une enquête citoyenne a permis de recueillir les attentes et les freins à la pratique. Le budget participatif a fait émerger des projets concrets :

- vélo adapté pour les personnes à mobilité réduite,
- abri vélo à proximité du Champ de Foire.



Points de vigilance

- Stationnement vélo encore insuffisant à certains endroits
- Traitement de points noirs complexes sans dégrader le confort piéton
- Poursuite de l'apaisement sans perte de lisibilité des circulations



Abri vélo sécurisé à la suite du projet participatif de la municipalité et sur proposition de l'association Bourg Nature Environnement



Parole d'élue

« On est passé de "est-ce qu'on peut faire passer les vélos ?" à "comment on fait passer les vélos ?" »

Jean-François Debat
Maire de Bourg-en-Bresse

Parole d'association

« Bourg-en-Bresse a fait évoluer sa politique de déplacements en prenant en compte les nuisances du trafic automobile. Depuis une dizaine d'années, la ville développe une politique cyclable ambitieuse et s'appuie sur un dialogue constructif et bienveillant avec notre association. »

Bourg Nature Environnement,
association de Bourg-en-Bresse

À retenir

Bourg-en-Bresse démontre qu'une ville moyenne peut faire du vélo un mode de déplacement à part entière en s'appuyant sur une **stratégie progressive, pragmatique et intégrée**.

En réutilisant les voiries existantes, en intégrant systématiquement le vélo à chaque projet de voirie et en faisant évoluer la culture de ses services municipaux, la commune a construit un réseau lisible, continu et adapté à tous les usages.

Ici, la réussite repose autant sur les **aménagements** que sur les **services, les aides financières et la concertation citoyenne**, montrant qu'une politique vélo efficace se construit dans la durée, par accumulation de choix cohérents.

